Enfin et surtout, vous déclarez dans votre lettre "qu'on s'attend que le principal bénéficiaire de nos exportations (de tritium) soit l'armée américaine" et que de plus, "rien ne pourra empêcher l'URSS, d'autres états dotés d'armes nucléaires et même des terroristes de finir par s'en procurer". Cette affirmation est dénuée de tout fondement. Comme je l'ai déjà indiqué, aucun permis d'exportation de tritium ne sera émis sans que le gouvernement ne se soit au préalable assuré que cette matière ne sera pas utilisée dans la manufacture d'armes nucléaires ou de tout autre explosif nucléaire. Les directives de mars 1986 émises par la CCEA sont claires à ce sujet. De plus, je crois savoir que, contrairement à ce que vous affirmez, l'armée américaine n'est pas légalement tenue de pourvoir aux besoins du marché en tritium; en fait, le tritium est fourni à l'armée américaine par le département de l'Énergie qui répond également aux besoins commerciaux. Nous avons reçu des fonctionnaires américains l'assurance que l'usine d'Oak Ridge, où le tritium est manufacturé aux États-Unis, a des stocks amplement suffisants pour pourvoir à tous les besoins. Une fois encore, votre lettre me parait érronée et trompeuse.

Le lien que vous persistez à faire entre le tritium canadien et l'armement n'est pas seulement incorrect; il est également trompeur. Les applications commerciales, médicales et scientifiques du tritium contribuent à la santé et au bien-être des individus aussi bien qu'à celui des populations en général. Le tritium facilite l'usage d'objets à but sécuritaire tels que cadrans d'instruments, panneaux-indicateurs de sortie, dispositifs de repérage d'urgence servant à orienter les avions commerciaux et les ambulances aériennes. Les avantages que les isotopes radioactifs en général offrent à la médecine moderne sont bien connus et la recherche sur la fusion permettra de mettre au point une nouvelle source d'énergie dont l'humanité tout entière tirera profit.

L'Hydro Ontario fait, dans votre lettre, l'objet d'un nombre de critiques qu'elle saura, je crois, mieux que moi réfuter. Je peux toutefois vous assurer que les fonctionnaires de mon ministère ont toujours trouvé les représentants de l'Hydro Ontario bien informés, ouverts et prêts à répondre à leurs questions portant sur les activités de cette société touchant au tritium.

En conclusion, il me semble que le gouvernement canadien a répondu d'une façon opportune et efficace à